



Dossier de presse

Préparation de la rentrée 2011

Conférence de presse

mardi 18 janvier 2011 - 11h00 - Club de la presse - 9 rue Martenot à Rennes

➔ sommaire

fiche 1	L'accueil des élèves et les moyens de l'académie	p 2 à 4
fiche 2	L'évolution de la carte des formations	p 5 à 6
fiche 3	La nouvelle voie STI2D « Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable »	p 7 à 8
fiche 4	Le nouveau bac professionnel ASSP « Accompagnement, soins et services à la personne »	p 9
fiche 5	Réforme du lycée : 1 ^{er} bilan de la réforme de la classe de seconde et perspectives pour la rentrée 2011	p 10 à 11
fiche 6	L'enseignement supérieur, un secteur prioritaire au budget de l'état	p 12 à 13

annexes

- Propositions d'évolution de la carte des formations pour la rentrée 2011 dans le second degré public
- L'implantation des spécialités STI2D dans les lycées publics de l'académie
- Secteur sanitaire et social : répartition de l'offre de formation
- Document national - novembre 2010.
- Découvrez le nouveau lycée !

fiche 1 L'accueil des élèves et les moyens de l'académie

Le budget national 2011 de la mission "Enseignement scolaire" est porté à **61,8 milliards d'euros** cette année. Cela représente une progression de + 1,6 % par rapport à 2010 dans le contexte d'un budget marqué par une maîtrise accrue des dépenses de l'État et l'application d'une stabilisation en euros courants de l'essentiel des dotations. La réduction des déficits publics, la prise en compte des évolutions démographiques et les réformes engagées imposent un ajustement de l'emploi public.

→ 1 - Dans le 1^{er} degré public

Effectifs :

Les écoles publiques de l'académie de Rennes enregistreront une **baisse de leurs effectifs de quelque 339 élèves** à la rentrée 2011.

La situation des 4 départements est très contrastée :

Seule l'Ille-et-Vilaine verra ses effectifs croître : **+ 413 élèves**

Une forte baisse est attendue dans le Finistère : **- 463 élèves**

Les 2 autres départements connaîtront une baisse plus modérée :

- **178 élèves** pour les Côtes d'Armor

- **111 élèves** pour le Morbihan

Moyens :

L'académie de Rennes se voit retirer 75 emplois,

soit 0,7 % de sa dotation.

Le retrait d'emplois portera sur **19 emplois d'intervenants de langue vivante**, la montée en puissance des enseignants habilités ayant conduit à une forte diminution de l'utilisation de ces emplois. Ces 19 emplois sont retirés au niveau académique.

56 emplois seront par ailleurs retirés aux départements.

La répartition est la suivante :

- 23 emplois pour les Côtes d'Armor pour une baisse attendue de 178 élèves à la rentrée 2011 et sachant que l'écart constat-prévision à la rentrée 2010 était de -147 élèves.

- 40 emplois pour le Finistère pour une baisse attendue de 463 élèves et sachant que l'écart constat-prévision à la rentrée 2010 était de -144.

+17 emplois pour l'Ille-et-Vilaine pour une hausse attendue de 413 élèves et sachant que l'écart constat-prévision à la rentrée 2010 était de + 305.

- 10 emplois pour le Morbihan pour une baisse attendue de 111 élèves et sachant que l'écart constat-prévision à la rentrée 2011 était de + 105.

Evolution des emplois à la rentrée 2010 dans le 1^{er} degré public :
répartition départementale

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	TOTAL
Enseignants du 1er degré public	- 23	- 40	+ 17	- 10	- 56
Intervenants extérieurs langues vivantes					- 19
Total					- 75

fiche 1 L'accueil des élèves et les moyens de l'académie suite

→ 2 - Dans le 2nd degré public

Effectifs :

Les établissements publics du second degré devront accueillir **2300 élèves supplémentaires** à la rentrée 2011,

- **80 % de cette hausse** des effectifs portera sur les **collèges** soit **1850 élèves de plus**.
- Les lycées professionnels verront, en revanche, leurs effectifs se stabiliser, **+ 61 élèves**, après avoir connu une hausse de 611 élèves à la rentrée 2010, due à l'effet du double cursus d'accès au bac professionnel.
- Les lycées d'enseignement général et technologique enregistreront quant à eux les premiers effets de la démographie des collèges avec une légère hausse de leurs effectifs, **207 élèves en plus**.
- Sur le post bac, malgré la baisse des effectifs constatée à la dernière rentrée, nous attendons **280 élèves supplémentaires**, pour l'essentiel des bacheliers professionnels accueillis en BTS sur les places vacantes existantes.

Cette **évolution globale des effectifs de 1,47 %** place l'académie dans la fourchette basse des 10 académies pour lesquelles une augmentation est prévue à la rentrée prochaine.

Moyens :

Diminution de 39 emplois d'enseignants : ce volume de suppressions tient compte des données démographiques régionales et des indicateurs de gestion académiques. En effet, ces suppressions représentent - 0,3 % du total de nos emplois alors que le taux national est de - 1,2 %.

Dans ce contexte budgétaire, l'académie a construit son schéma d'emplois sur quatre orientations fortes :

- Préserver le niveau collège en accompagnant le plus possible la hausse des effectifs
- Poursuivre la réduction du volume des décharges académiques
- Réduire le coût des options en lycée en finançant uniquement le coût des grilles horaires réglementaires
- Réduire les surcapacités de l'offre de formation existante en lycées professionnels.

Le schéma d'emplois 2011 de l'académie de Rennes :

Emplois à gestion académique	- 24 emplois
Lycées	- 32 emplois
Lycées professionnels	- 21 emplois
Collèges	+ 40 emplois
Segpa	- 2 emplois

SOLDE : Moins 39 emplois

→ 3 - Dans l'enseignement privé (catholique sous contrat)

Effectifs 1^{er} degré :

L'évolution globale des effectifs pour 2011 fait apparaître une **baisse de 773 élèves** sur un total de 128 700 élèves (soit 0,6 %). Les quatre départements prévoient une baisse des effectifs.

Ille-et-Vilaine	- 98 écoliers
Côtes d'Armor	- 109 écoliers
Morbihan	- 127 écoliers
Finistère	- 439 écoliers

fiche 1 L'accueil des élèves et les moyens de l'académie suite

Moyens :

la dotation académique
n'est pas connue
au 18 janvier 2011

Effectifs 2nd degré :

La prévision fait ressortir une situation contrastée entre collèges et lycées, pour une **croissance globale de 1 274 élèves.**

Collèges y compris Segpa	+ 916 élèves (+ 1,4 %)
Lycées hors post bac	+ 421 élèves (+ 1,2 %)
Lycées pro	- 63 élèves (- 0,4 %)

➔ Carte départementale des prévisions d'effectifs d'élèves pour la rentrée 2011

• effectifs 1^{er} degré : 88 929
% privé sous contrat : 36 %

• effectifs 2nd degré : 71 658
% privé sous contrat : 43,2%

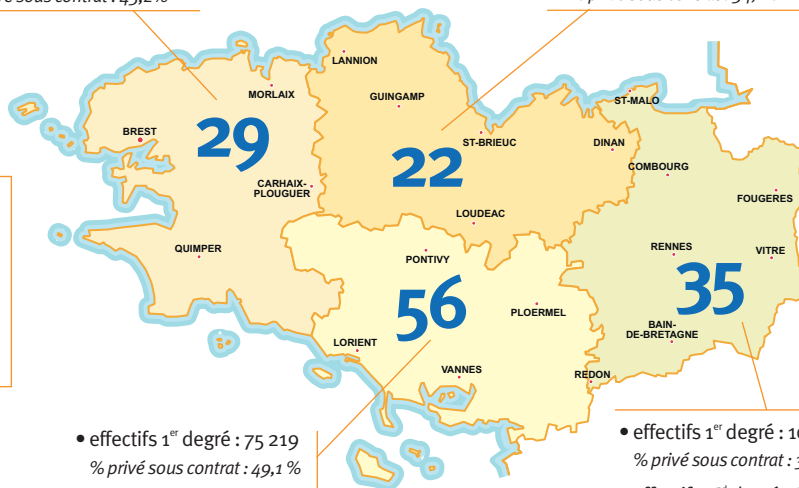
• effectifs 1^{er} degré : 59 220
% privé sous contrat : 30,3 %

• effectifs 2nd degré : 46 441
% privé sous contrat : 34,1%

total académie

• effectifs 1^{er} degré : 332 020
% privé sous contrat : 38,5 %

• effectifs 2nd degré : 260 747
% privé sous contrat : 42 %



• effectifs 1^{er} degré : 75 219
% privé sous contrat : 49,1 %

• effectifs 2nd degré : 57 824
% privé sous contrat : 50,4 %

• effectifs 1^{er} degré : 108 793
% privé sous contrat : 37,7 %

• effectifs 2nd degré : 84 914
% privé sous contrat : 40 %

Accueil des élèves handicapés

Dans le réseau public, 2 projets d'ouverture d'unités locales d'inclusion scolaire (ULIS*) assortis de 2 créations de postes :

- Morbihan : lycée Jean Guéhenno à Vannes à la rentrée 2011
- Ille-et-Vilaine : lycée Pierre Mendès-France à Rennes à la rentrée 2012

* ex UPI

Voir fiche 3

en annexe, p. 18
Tableau d'implantation
des spécialités STI2D
dans les lycées publics
de l'académie
à la rentrée 2011

Voir fiche 4

en annexe, p. 19
Secteur tertiaire et social :
répartition de l'offre
de formation

fiche 2 L'évolution de la carte des formations

Le plan d'évolution des formations (PEF) 2011 est marqué par l'investissement académique en faveur de deux réformes importantes :

- la mise en place de la filière STI2D
- la création du nouveau bac professionnel « accompagnement, soins et services à la personne » (ASSP)

→ Réforme STI2D

Dans un contexte démographique très défavorable à la filière STI qui a perdu environ 1000 élèves depuis 1995 et encore 10% de ses effectifs pour la seule rentrée 2010, l'académie a fait le choix de **maintenir l'intégralité des sites STI actuels soit une vingtaine pour le seul réseau public** et de les transformer en STI2D malgré la faiblesse des effectifs : un tiers des sites accueillent moins de trente élèves et certains moins de quinze.

Bien évidemment, **l'implantation des 4 nouvelles spécialités,**

- Architecture et construction
- Energies et environnement
- Innovation technologique et éco-conception
- Systèmes d'information et numérique

a été arrêtée en **fonction des effectifs des sites**, de la carte des BTS et des licences professionnelles afin de préserver la lisibilité des parcours post bac. Ainsi, aucun site STI2D ne disposera de moins de 2 spécialités, la plupart en offriront trois alors que les sites les plus importants offriront quatre spécialités.

En outre, afin de **garantir les meilleures conditions** de mise en place de la réforme et tout particulièrement **son volet formation** à destination des enseignants, aucune mesure de carte scolaire ne sera programmée sur les disciplines STI, avec maintien du remplacement de enseignants en formation.

→ Bac professionnel « accompagnement, soins et services à la personne » (ASSP)

La création à la rentrée 2011 d'un nouveau bac professionnel ASSP en 3 ans destiné à remplacer l'actuel BEP carrières sanitaires et sociales (CSS) représente la **mesure la plus importante par son impact sur le PEF 2011.**

Au regard de la très forte attractivité de l'actuel BEP auprès des jeunes et des perspectives d'emplois confirmées par une récente étude régionale et inscrites dans le nouveau chantier national ouvert sur la dépendance, l'académie a fait le choix de **transformer tous les sites actuels de BEP carrières sanitaires et sociales (CSS) en bac professionnel 3 ans ASSP.**

Ce choix d'élévation du niveau de qualification est un **investissement important** puisqu'il va nécessiter le financement d'une année supplémentaire de cursus à la rentrée 2013 ; son coût est évalué à une soixantaine d'emplois pour les deux réseaux, trente-cinq au titre du seul réseau public.

A ce stade, aucune diminution des capacités d'accueil à l'entrée en seconde professionnelle par rapport aux actuels premières années de BEP CSS n'est envisagée. Mais, en ce qui concerne les établissements qui disposent déjà d'un bac professionnel SPVL - qui lui aussi va être transformé en bac pro 3 ans -, la capacité d'accueil actuelle en BEP ne sera pas augmentée à l'occasion de la transformation en seconde professionnelle.

Enfin, une régulation sur les capacités d'accueil en 1ère ST2S devra être opérée à la rentrée 2013 vu le poids des sortants de BEP vers cette filière : ils représentent actuellement selon les lycées de 25 à 40 % des effectifs de première.

fiche 2 L'évolution de la carte des formations suite

→ Voie professionnelle : de nécessaires ajustements

Les investissements importants que consent l'académie en faveur de ces deux réformes ne sauraient toutefois faire oublier que l'augmentation importante des capacités d'accueil dans la voie professionnelles depuis 2008, due essentiellement au cylindrage des anciens BEP en Bac pro 3 ans et à la création de 700 places supplémentaires de CAP, a provoqué une **forte croissance des places vacantes à chaque rentrée** à hauteur de 22 % en CAP, de 23 % en Bac pro et de 14 % en BTS.

Après trois ans de rénovation de la voie professionnelle dont on peut affirmer aujourd'hui, à la lumière du constat de rentrée 2010, qu'elle a permis d'ores et déjà à 30 % d'élèves en plus d'accéder à la terminale professionnelle, il est indispensable dans le contexte budgétaire de la rentrée 2011 de procéder à des **ajustements de notre offre** de formation professionnelle.

C'est à ce titre que l'académie propose la suppression de 8 sections de CAP et de 2 sections de bac pro dont la très faible attractivité est avérée depuis plusieurs années.

Ces suppressions portent sur les domaines suivants :

En CAP :

- Serrurier métallier : 2 sections
- Couvreur : 2 sections
- Charpentier Bois
- Conduite des systèmes industriels
- Tapissier d'ameublement
- Restaurant

En BAC PROFESSIONNEL :

- Comptabilité
- Secrétariat

Au total, **cet ajustement de notre offre de formation représente 2,5 % de notre capacité d'accueil globale post 3^{ème} dans la voie professionnelle**, soit 140 places en CAP et 36 en bac pro sur 7900 places post 3^{ème} offertes.

en annexe, p. 14 à 17
Propositions d'évolution
de la carte des formations
dans les lycées publics
à la rentrée 2011

fiche 3 La nouvelle voie STI2D « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable »



A la rentrée de septembre 2011, **l'actuelle voie technologique STI change de nom et devient STI2D**. Au-delà du simple changement d'appellation, il s'agit d'une évolution majeure des objectifs et des enjeux de cette nouvelle filière :

- préparer les élèves à des études supérieures longues, à l'instar de la voie générale, et non plus seulement, comme à l'heure actuelle, pour une majorité des élèves de la filière technologique, à un niveau « bac + 2 » ;
- répondre au besoin de la nation qui demandera dans les années futures un nombre croissant de diplômés à « bac + 5 » pour occuper des emplois industriels, au sens large du terme ;
- par voie de conséquence, retrouver un flux d'élèves passant par la voie technologique industrielle de l'ordre de celui de l'année 2000 (soit 35 % de plus par rapport à ceux de l'année 2009/2010).

Afin d'atteindre ces objectifs, il faut développer chez les élèves qui choisiront ce parcours un socle de connaissances et de compétences suffisant pour poursuivre des études supérieures avec un maximum de chances de réussite. Les programmes sont donc conçus dans ce cadre : des enseignements généraux plus poussés scientifiquement et des enseignements technologiques totalement « déprofessionnalisés » et « déspecialisés ». Les démarches pédagogiques de ces derniers s'appuient toujours sur les systèmes techniques, les produits et les ouvrages conçus et réalisés par les hommes mais dans le but d'en induire les concepts scientifiques sous-jacents. L'approche concrète demeure donc au cœur de cette filière. Plus question cependant d'apprendre les « gestes professionnels » pour garantir la qualité d'un produit quel qu'il soit, qui reste, à ce niveau d'étude, la « marque de fabrique » du baccalauréat professionnel dont l'objectif, rappelons-le, demeure pour la majorité des jeunes diplômés l'insertion professionnelle à l'issue.

en annexe, p. 18

Tableau d'implantation
des spécialités STI2D
dans les lycées publics
de l'académie
à la rentrée 2011

fiche 3 La nouvelle voie STI2D « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable » suite

➔ L'enseignement technologique est articulé autour de deux « composantes » :

- des enseignements technologiques communs en lien direct avec les matières scientifiques s'appuyant sur les trois éléments fondamentaux qui constituent les objets techniques actuels : matière, énergie et information, afin d'initier une culture technologique générale et une transversalité des approches ;
- un enseignement de spécialité choisi parmi l'une des quatre suivantes :
 - architecture et construction,
 - énergies et environnement,
 - innovation technologique et éco-conception,
 - systèmes d'information et numérique ;

qui permet à l'élève d'approfondir un champ particulier et sur lequel il pourra concevoir et réaliser un projet dans le cadre de sa formation.

Notons tout de suite qu'aucune de ces spécialités n'est nécessaire pour une quelconque poursuite d'étude. Elle n'est proposée que pour explorer davantage tel ou tel domaine qui suscite un intérêt particulier.

Une nouveauté par rapport à la situation actuelle de la voie STI, une heure d'enseignement technologique en langue vivante étrangère sera assurée conjointement par un professeur de technologie et un professeur de langue. Il devrait permettre de faciliter l'acquisition de la langue mais aussi d'aiguiser la curiosité pour ce qui se fait ailleurs.

➔ La nouvelle voie technologique permettra donc aux élèves qui la choisiront d'explorer le monde des objets techniques qui les environnent, de comprendre comment ils fonctionnent, de quoi ils sont faits mais aussi pourquoi ils ont été conçus et fabriqués. C'est ainsi que la composante « développement durable » de ce nouveau baccalauréat prend toute sa signification : les enjeux sociétaux dans les choix technologiques sont ainsi éclairés par une meilleure compréhension de la technique et, en relation directe avec les autres disciplines, notamment l'histoire et la géographie. Elle permettra au jeune diplômé du baccalauréat STI2D d'être un citoyen averti et responsable.

Cette voie peut ainsi attirer les jeunes gens et les jeunes filles qui envisagent de poursuivre des études supérieures scientifiques et technologiques et qui souhaitent s'appuyer sur des démarches concrètes basées sur les objets qu'ils côtoient chaque jour pour se construire une solide base scientifique qui leur permettra des parcours scolaire, supérieur et professionnel réussis.

fiche 4 Le nouveau bac professionnel ASSP « Accompagnement, soins et services à la personne »

en annexe

Propositions d'évolution
de la carte des formations
dans les lycées publics
à la rentrée 2011

en annexe

les carrières sanitaires
et sociales et la répartition
de l'offre de formation

Le contexte :

La création à la rentrée 2011 d'un nouveau bac professionnel en 3 ans destiné à remplacer l'actuel BEP carrières sanitaires et sociales représente la mesure la plus importante par son impact sur l'évolution de la carte des formations.

Au regard de la très forte attractivité de l'actuel BEP auprès des jeunes et des perspectives d'emplois confirmées par une récente étude régionale et inscrites dans le nouveau chantier national ouvert sur la dépendance, l'académie a fait le choix, pour les réseaux publics et privés, de transformer tous les sites actuels de BEP Carrières Sanitaires et Sociales (CSS) en bac professionnel 3 ans ASSP.

Ce choix d'élévation du niveau de qualification est un investissement important puisqu'il va nécessiter le financement d'une année supplémentaire de cursus à la rentrée 2013 ; son coût est évalué, à horizon 2013, à une soixantaine d'emplois pour les deux réseaux.

L'offre :

ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE

Deux options proposées :

- à domicile
- en structure

APRES LA 3ème

- Une formation professionnelle en 3 ans, avec dès la seconde :
- des enseignements professionnalisants
- des stages en milieux professionnels (22 semaines réparties sur les 3 ans)
- des enseignements généraux

POUR DES ELEVES INTERESSES PAR

- l'accompagnement et le soin de la personne (famille, enfant, personne âgée, personne en situation de handicap ou de dépendance)
- le travail en équipe (qualités de communication, de transmission)
- la possibilité d'animer des réunions, d'organiser des activités...

POUR DES METIERS

- à domicile : assistant de responsable de secteur, accompagnant de personnes en situation de handicap ou de dépendance, responsable de petites unités en domicile collectif,...
- en structure : assistants de soins et en santé communautaire, responsable hébergement,...

AVEC DES ACTIVITES AU SERVICE DE LA PERSONNE

<ul style="list-style-type: none"> • option à domicile - encadrement au sein de petites structures (gestion d'une petite équipe, réalisation de planning) - aide aux activités quotidiennes (soins, repas, toilette, entretien, démarches administratives...) - accompagnement de la famille / aide à la sécurisation des logements pour autonomie/ surveillance de l'état de santé... 	<ul style="list-style-type: none"> • option en structure : - respect et mise en œuvre de protocoles d'hygiène - participation aux plans de prévention des établissements sanitaires et sociaux (ex : infections nosocomiales) et à des actions d'éducation à la santé - accompagnement des personnes au sein des structures (soins, distribution de repas, réalisation de toilette...)
--	--

fiche 5 Réforme du lycée : 1^{er} bilan de la réforme de la classe de seconde et perspectives pour la rentrée 2011

Dans les établissements, le déroulement de consultations sur la mise en place de la réforme du lycée dès l'année scolaire 2009-2010 a permis de tendre vers plusieurs objectifs :

- placer au premier plan la réflexion pédagogique
- favoriser l'adhésion des acteurs et la dynamique des équipes
- faciliter le travail d'organisation pédagogique et la mise en œuvre à la rentrée

Ainsi, comme le prévoyait la réforme mise en œuvre à la rentrée 2010, tous les lycées de l'académie ont proposé aux élèves de seconde générale et technologique de choisir deux enseignements exploratoires (2 x 1 h 30 hebdomadaire ou 2 x 54 h annuelles) et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à hauteur de deux heures hebdomadaires.

→ Enseignements exploratoires : des choix concentrés

- Les élèves devaient choisir entre « Sciences économiques et sociales » (SES) et « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » (PFEG) comme premier enseignement exploratoire.
85 % ont choisi SES et 15 % PFEG.
- Le choix du second enseignement exploratoire est synthétisé dans le tableau suivant.

Méthodes et pratiques scientifiques	40,4 %
Littérature et société	17,4 %
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	9,1 %
Sciences de l'ingénieur	8,9 %
Langue vivante 3	6,7 %
Santé et social	3,8 %
Arts visuels	3,9 %
Sciences économiques et sociales	2,1 %
Création et innovation technologique	2,4 %
Sciences et laboratoire	1,3 %
Latin	0,6 %
Biotechnologies	0,5 %
Arts du spectacle	1,1 %
Grec	0,6 %
Arts - son	0,5 %
Patrimoine	0,5 %

Il reste marqué par l'option de détermination de l'ancienne seconde puisque plus de 40 % des élèves ont porté leur choix sur « méthodes et pratiques scientifiques ». A noter l'attractivité de « littérature et société » qui est l'exemple d'un enseignement exploratoire d'un nouveau type.

fiche 5 Réforme du lycée : 1^{er} bilan de la réforme de la classe de seconde et perspectives pour la rentrée 2011 suite

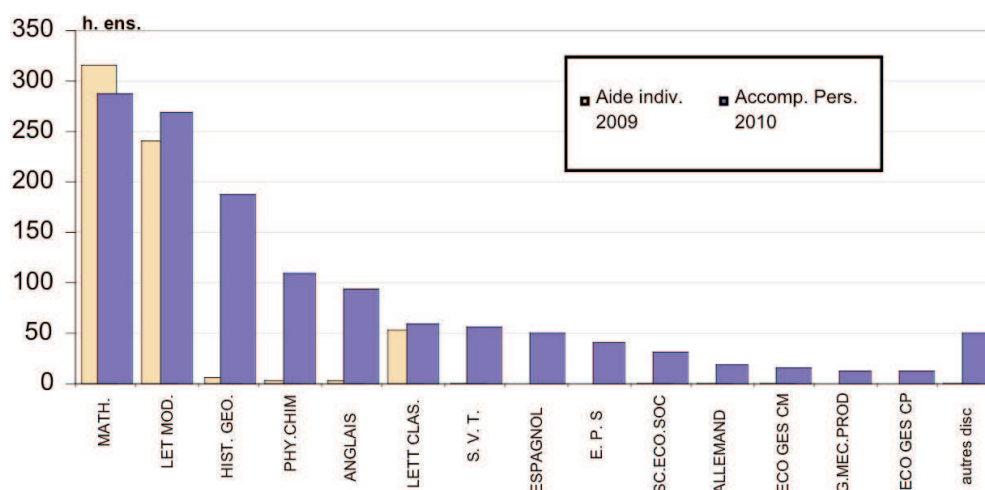
→ Accompagnement personnalisé : répondre de manière individualisée aux besoins de chaque élève

Cet accompagnement s'organise autour de plusieurs activités principales pouvant prendre la forme de travaux interdisciplinaires :

- un soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés dans les disciplines comme dans les méthodes
- un approfondissement des connaissances ou une approche différente des disciplines étudiées
- une aide à l'orientation ou à la construction d'un projet professionnel et de poursuite d'études

Pour l'académie de Rennes, 1300 heures d'enseignement ont été mobilisées. Elles représentent 7 % des heures délivrées en seconde.

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'éventail des disciplines d'origine des professeurs intervenant en accompagnement personnalisé s'est élargi comparativement à ce que l'on constatait avec l'aide individualisée en vigueur avant la réforme.



en annexe, voir
le document national
Découvrez
le nouveau lycée !

De nombreux établissements ont recherché une organisation permettant de donner du sens à ce dispositif en actionnant plusieurs leviers :

- le positionnement du créneau en milieu de journée et/ou de semaine dans l'emploi du temps des élèves
- l'organisation en groupes à effectifs réduits
- l'implication d'un nombre important de professeurs
- la place prise par l'équipe éducative : enseignants, professeurs documentalistes, CPE, ASEN, COPsy...
- une place privilégiée attribuée au professeur principal
- la recherche de coordination du dispositif

fiche 6 L'enseignement supérieur, un secteur prioritaire au budget de l'Etat



Avec un effort supplémentaire de 1,8 Md € en 2009, 2010 et 2011, le budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue la première priorité budgétaire du Gouvernement. Sur la période 2007-2011, les universités ont vu leurs moyens de fonctionnement augmenter de 22% en moyenne, pour une augmentation totale de 395 M€ sur la période.

Les universités sont exonérées de l'effort imposé aux établissements publics et à l'Etat de non remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Les emplois sont maintenus pour l'ensemble des universités françaises.

En 2011, les universités bénéficient directement de 78,4 M€ supplémentaires pour leur seul fonctionnement par rapport à 2010.

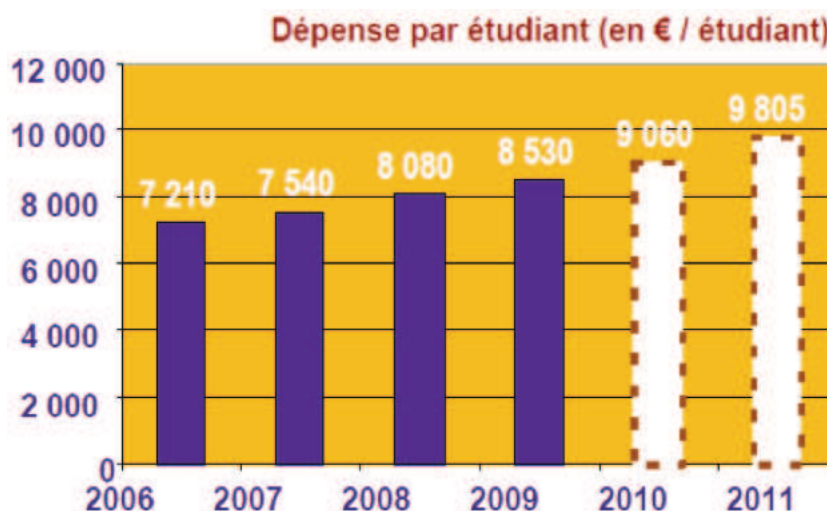
Les dépenses de fonctionnement des universités sont en augmentation constante depuis 2007

Augmentation des moyens de fonctionnement des universités en millions d'euros



fiche 6 L'enseignement supérieur, un secteur prioritaire au budget de l'Etat suite

La dépense par étudiant a augmenté de 36 % entre 2006 et 2010



Les moyens attribués aux universités de Bretagne progressent en fonctionnement et en investissement

	Fonctionnement		Investissement	
	Nouveaux moyens en 2011	Progression par rapport à 2010	Moyens nouveaux 2007-2011	Montants investis 2007-2011 (hors CPER)
Rennes 1	569 636	1,5%	4 990 838	6 368 673
Rennes 2	251 474	1,5%	3 352 860	6 496 360
UBO	356 697	1,5%	3 330 558	5 697 412
UBS	384 279	3,0%	2 740 505	3 474 600
TOTAL	1 562 086		14 414 761	22 037 045



➔ **Annexe : positions d'évolution de la carte des formations pour la rentrée 2011 dans le second degré public**

AURAY – PLOERMEL – VANNES

LP Emile James ETEL	- Fermeture de la MC « Aménagement et rénovation de véhicules spécifiques » (diplôme abrogé)
LP Louis Ampère JOSSELIN	- Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne » (ASSP) option « en structure »
Lycée M. Berthelot QUESTEMBERT	- Clignotant sur le Bac Pro « Technicien outilleur » compte tenu de la faiblesse des effectifs
LP Jean Guéhenno VANNES	- Fermeture du CAP 2 ans « Serrurier métallier » - Ouverture d'une « Unité localisée pour l'inclusion scolaire » (ULIS) - Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)» option « en structure »

BREST

Lycée Dupuy de Lôme BREST	- Fermeture du CAP 2 ans « Couvreur » - Fermeture de la MC « Maintenance des équipements thermiques individuels » - Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)» option « en structure »
Lycée de l'Harteloire BREST	- Ouverture d'une section binationale ESABAC en seconde
Lycée Vauban BREST	- Clignotant sur le Bac pro « Maintenance des équipements industriels » compte tenu de la faiblesse des effectifs
Lycée de l'Elorn LANDERNEAU	- Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)» option « en structure »





➔ **Annexe : positions d'évolution de la carte des formations pour la rentrée 2011 dans le second degré public suite**

CARHAIX – MORLAIX

Lycée Tristan Corbière MORLAIX	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture des Bac Pro « Comptabilité » et « Secrétariat » - Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) » option « en structure »
LP du Bâtiment PLEYBEN	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture du CAP « Charpentier bois » en 1 an
LP de ROSTRENEN	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) » option « en structure » et diminution du Bac Pro « services de proximité et vie locale » à une 1/2 division - Fermeture de la MC « Aide à domicile »

COMBOURG – DINAN – ST MALO

LP La Fontaine des Eaux DINAN	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture du CAP 2 ans « Serrurier métallier » - Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) » option « en structure » (1/2 division) et diminution de la capacité d'accueil du Bac pro « Services de proximité et vie locale » à une 1/2 division
LP Maupertuis ST MALO	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture du CAP 2 ans « Conduite des systèmes industriels »

FOUGERES - VITRE

LP Jean Guéhenno FOUGERES	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture d'un Bac Pro « Optique lunetterie » (par transformation de la série STI Génie optique)
LP La Champagne VITRE	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture du CAP 2 ans « Tapissier d'ameublement en siège »





➔ **Annexe : positions d'évolution de la carte des formations pour la rentrée 2011 dans le second degré public suite**

GUINGAMP – LANNION

LP Jules Verne GUINGAMP	- Fermeture de la FCIL « Soudure sous-marine » - Clignotant sur le CAP « Serrurier métallier » compte tenu de la faiblesse des effectifs
Lycée Kerraoul PAIMPOL	- Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) » option « en structure »

LORIENT – QUIMPERLE

LP Marie Le Franc LORIENT	- Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) » option « à domicile » (1 division) et option « en structure » (1 division)
---------------------------	---

LOUDEAC – PONTIVY

LP du Blavet PONTIVY	- Fermeture du CAP « Couvreur »
----------------------	---------------------------------

QUIMPER

LP Jean Moulin PLOUHINEC	- Clignotant sur le CAP « Réparation et entretien des embarcations de plaisance » compte tenu de la faiblesse des effectifs
Lycée Laënnec PONT L'ABBE	- Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) » option « en structure »





➔ **Annexe : positions d'évolution de la carte des formations pour la rentrée 2011 dans le second degré public suite**

RENNES

Lycée Bréquigny RENNES	- Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) » option « en structure » (1 division) et option « à domicile » (1/2 division) et diminution de la capacité d'accueil du Bac Pro « Services de proximité et vie locale » à une 1/2 division
LP Coëtlogon RENNES	- Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) » option « à domicile » (1 division) et option « en structure » (1 division)
Lycée Mendès France RENNES	- Ouverture de la série « S spécialité Sciences de l'ingénieur » en première par fermeture d'une division de STI - Ouverture d'une « Unité localisée pour l'inclusion scolaire » (ULIS) spécialité Bâtiment à échéance rentrée 2012

ST BRIEUC

LP Jean Moulin ST BRIEUC	- Transformation du BEP « Carrières sanitaires et sociales » en Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) » option « en structure »
LP La Closerie ST QUAY PORTRIEUX	- Fermeture du CAP « Restaurant » en 1 an (pour régularisation)

BAIN-REDON

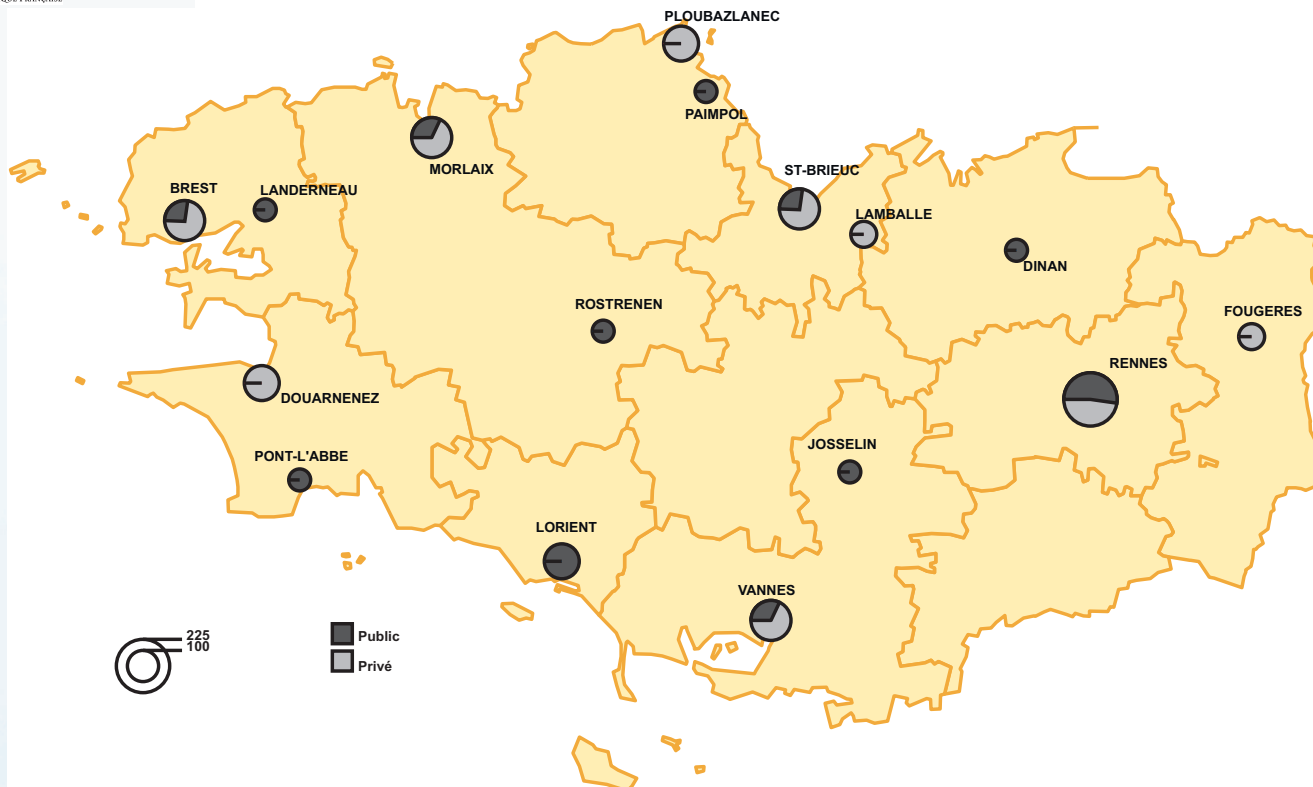
Néant	
-------	--



➔ Annexe : L'implantation des spécialités STI2D dans les lycées publics de l'académie

Etablissement	Spécialités actuelles de STI	Nouvelles spécialités de STI2D retenues
DINAN La Fontaine des eaux	Génie électrotechnique	Energies et environnement (EE) Systèmes d'information et numérique (SIN)
LANNION F. Le Dantec	Génie mécanique productique Génie électrotechnique Génie électronique	Innovation technologique et éco-conception (ITEC) Energies et environnement Systèmes d'information et numérique
LOUDEAC F. Bienvenue	Génie mécanique productique Génie électrotechnique	Innovation technologique et éco-conception Energies et environnement
ST BRIEUC Chaptal	Génie mécanique productique Génie mécanique systèmes motorisés Génie électrotechnique Génie électronique	Innovation technologique et éco-conception Systèmes d'information et numérique
ST BRIEUC Freyssinet	Génie civil	Architecture et construction (AC) Energies et environnement
BREST Dupuy de Lôme	Génie civil Génie énergétique	Innovation technologique et éco-conception Systèmes d'information et numérique Energies et environnement
BREST Vauban	Génie mécanique productique Génie mécanique systèmes motorisés Génie mécanique structures métalliques Génie électrotechnique Génie électronique	Architecture et construction (fonctionnement des 2 établissements en réseau)
CARHAIX P. Sérusier	Génie électrotechnique	Energies et environnement Systèmes d'information et numérique
LANDERNEAU Elorn	Génie mécanique bois et matériaux associés	Architecture et construction Energies et environnement
MORLAIX T. Corbière	Génie mécanique productique Génie mécanique microtechniques Génie électrotechnique Génie électronique	Innovation technologique et éco-conception Energies et environnement Systèmes d'information et numérique
QUIMPER Thépot	Génie mécanique productique Génie mécanique structures métalliques Génie électrotechnique Génie électronique	Innovation technologique et éco-conception Architecture et construction Energies et environnement Systèmes d'information et numérique
FOUGERES J. Guéhenno	Génie optique Génie électrotechnique Génie électronique	Bac Pro Optique Energies et environnement Systèmes d'information et numérique
REDON Beaumont	Génie mécanique productique Génie électrotechnique Génie électronique	Innovation technologique et éco-conception Systèmes d'information et numérique
RENNES Bréquigny	Génie électrotechnique Génie électronique	Innovation technologique et éco-conception Energies et environnement Systèmes d'information et numérique
RENNES Joliot Curie	Génie mécanique productique Génie électrotechnique Génie électronique	Innovation technologique et éco-conception Energies et environnement Systèmes d'information et numérique
RENNES Mendès France	Génie civil Génie mécanique bois et matériaux associés Génie énergétique	Architecture et construction Energies et environnement Innovation technologique et éco-conception
ST MALO Maupertuis	Génie mécanique productique Génie électrotechnique Génie électronique	Innovation technologique et éco-conception Energies et environnement Systèmes d'information et numérique
LORIENT Colbert	Génie mécanique productique Génie mécanique systèmes motorisés Génie électrotechnique Génie électronique	Innovation technologique et éco-conception Energies et environnement Systèmes d'information et numérique Architecture et construction
QUESTEMBERT M. Berthelot	Génie mécanique productique	Innovation technologique et éco-conception Energies et environnement
VANNES Lesage	Génie mécanique productique Génie électrotechnique Génie électronique	Innovation technologique et éco-conception Energies et environnement Systèmes d'information et numérique

Annexe : Répartition de l'offre de formation dans les BEP carrières sanitaires et sociales (CSS) à la rentrée 2010



(capacités d'accueil en 2^{de} BEP pour le public et le privé)

➔ Le nouveau bac professionnel ASSP « Accompagnement, soins et services à la personne » à la rentrée 2011

➔ Principes retenus :

- Transformation des BEP CSS en Bac pro 3 ans sur chaque site
- Prise en compte du Bac pro SPVL existant dans la nouvelle carte
- Régulation des flux, à terme, vers la voie ST2S



© PhotoAlto

Découvrez le nouveau lycée !

Le lycée change pour mieux préparer votre avenir et vous aider à réussir. La nouvelle seconde est mise en place cette année, la nouvelle première en 2011 et la nouvelle terminale en 2012.

2010 : la nouvelle seconde

LE NOUVEL EMPLOI DU TEMPS

Les élèves suivent **28 h 30 d'enseignements** obligatoires chaque semaine :

- ▶ **un tronc commun de 23 h 30**
- ▶ **deux enseignements d'exploration d'1 h 30 chacun**
- ▶ **un accompagnement personnalisé de 2 h**

En plus, les élèves peuvent suivre un enseignement facultatif de 3 h.

LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

En complément des enseignements communs, comme le français et les mathématiques, chaque élève choisit deux enseignements d'exploration.

Objectif : expérimenter de nouvelles disciplines, pour faciliter les choix d'orientation.

Ces enseignements comprennent :

- ▶ un enseignement obligatoire d'économie, pour mieux comprendre le monde actuel et ses enjeux : « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » ou « Sciences économiques et sociales »
- ▶ un second enseignement, à choisir parmi 12 matières : littérature et société, sciences de l'ingénieur, biotechnologies, santé et social, etc.

Les enseignements choisis ne conditionnent pas l'accès à une série déterminée de première.

2011 : les nouvelles premières

Le cycle terminal inclut la première et la terminale.

Deux voies :

- ▶ la voie générale, avec ses 3 séries
- ▶ la voie technologique, avec ses 8 séries.

UNE SPÉCIALISATION PROGRESSIVE

En première générale, 6 enseignements sont communs à toutes les séries : français, histoire-géographie, langues vivantes 1 et 2, EPS et ECJS. **Soit 15 heures de cours par semaine.**

En plus, les élèves suivent entre 9 h 30 et 10 h 30 d'enseignements spécifiques, 1 h de travaux personnels encadrés et 2 h d'accompagnement personnalisé. Une semaine comporte au maximum 28 h 30 de cours.

En première technologique, les séries STI2D et STL ont 7 enseignements en commun : français, histoire-géographie, langues vivantes 1 et 2, mathématiques, physique-chimie et EPS. **Soit 17 heures hebdomadaires.**

En plus, les élèves suivent 13 h d'enseignements spécifiques à leur série et 2 h d'accompagnement personnalisé. Une semaine comporte au maximum 32 h de cours.

En terminale, les élèves se spécialisent davantage, pour se préparer à l'enseignement supérieur.

L'accompagnement personnalisé

Tous les élèves bénéficient de 2 heures d'accompagnement personnalisé.

Progressivement mis en place de la seconde à la terminale, il poursuit plusieurs objectifs : répondre de manière plus étroite aux besoins des élèves, favoriser leur autonomie dans le travail et commencer à préparer à l'enseignement supérieur. Ces **2 heures hebdomadaires** sont intégrées à leur emploi du temps.

L'accompagnement personnalisé propose trois activités principales aux lycéens :

- ▶ du soutien
- ▶ de l'approfondissement
- ▶ une aide à l'orientation.

Les élèves peuvent aussi :

- ▶ participer à des stages, pour se remettre à niveau ou préparer un changement d'orientation
- ▶ demander conseil à un adulte référent pour construire leur projet de formation et d'orientation : le tutorat.

EN SAVOIR PLUS

+ www.education.gouv.fr/nouveau-lycee

+ www.vie-lyceenne.education.fr